

Ministère des Affaires extérieures	Période visée par le rapport le 1 avril 1985 - le 31 mars 1986
------------------------------------	--

Données en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels

Reçus pendant la période visée par le rapport	46
Reçus depuis la période visée	3
TOTAL	49
Reçus pendant la période visée par le rapport	42
Reçus depuis la période visée	7

II Dispositions prises à l'égard des demandes traitées

1. Communication totale	18	6. Renseignements insuffisants	
2. Communication partielle	8	7. Abandon	4
3. Aucune communication (exclusion)		8. Document inexistant	10
4. Aucune communication (exemption)		9. Transmission	
5. Traitement Impossible	2	TOTAL	42

Options invoquées

Art. 21	1	Art. 23 (b)	
Art. 22 (1) (a)		Art. 24	
(b)		Art. 25	
(c)		Art. 26	8
(d)		Art. 27	
Art. 23 (a)		Art. 28	

IV Exclusions citées

Art. 69 (1) (a)	
(b)	
Art. 70 (1) (a)	
(b)	
(c)	
(d)	
(e)	
(f)	

Li de traitement

Plus ou moins	38
À 60 jours	4
À 120 jours	
Plus ou moins	

VI Prorogations des délais

	30 jours au moins	31 jours ou plus
Interruption des opérations		
Consultation	4	
Traduction		
TOTAL		

VII Traduction

Traduction demandée	
Traduction préparée	De l'anglais au français Du français à l'anglais

VIII Méthodes de consultation

Copies de l'original	26
Examen de l'original	
Copies et examen	

Revisions et mentions

Revisions demandées	Corrections effectuées	Mentions annexées
---------------------	------------------------	-------------------

Financiers (raisons)	
Montant	\$28585
Administration (fonctionnement et maintien)	\$ 420
TOTAL	\$29005
Années-personnes utilisées (raisons)	
Personnes (en nombre décimal)	7

XI Plaintes déposées auprès du commissaire à la protection de la vie privée

Activité concernant les plaintes	
En suspens depuis la période antérieure	2
Nbre d'appels reçus pendant la période visée	2
Nbre d'appels réglés pendant la période visée	
Nbre d'appels reportés	4
Raisons des plaintes	
Utilisation et communication	
Refus de communication	2
Prorogation des délais	
Publication	
Refus de traduction	
Délai de traduction	
Autre	

Plaintes déposées auprès du commissaire à la protection de la vie privée (continu)

Règlement des plaintes	
Plainte non fondée	
En accord avec l'Institution	
Aucune conclusion	
Recommandation acceptée	
Recommandation rejetée	

Nombre de fichiers non consultables

XII Appels interjetés auprès de la Cour fédérale

En suspens depuis la période antérieure	
Nombre d'appels reçus pendant la période visée	
Nombre d'appels réglés pendant la période visée	
Nombre d'appels reportés	